

Image not found or type unknown



Insultes sur enfant qui est maintenant en depression

Par **bury angelique**, le **28/04/2009** à **04:54**

Bonjour,rnrnMa fille de 12 ans est née avec une fente palatine et labiale ce que l'on appelait vulgairement avan , bec de lièvre. Elle c'est fait traiter à plusieurs fois par une personne de la famille, elle en souffre, déprime, ne fait que pleurer. Je voudrais déposer plainte. Est-ce possible ? Par avance, merci.

Par **Tisuisse**, le **28/04/2009** à **13:07**

Bonjour,rnrnBien sûr que c'est possible, en tant qu'adulte exerçant l'autorité parentale. Je suppose que, vis à vis de cette personne, vous avez déjà agi mais que celle-ci n'a pas tenu compte de vos remarques et avertissements.rnrnEn attendant, vous téléphonez au 119 (numéro gratuit) concernant la protection des enfants mineurs. Des spécialistes sauront vous écouter et vous conseiller sur la conduite à tenir.rnrnBonne chance.